« Le sionisme et la menace sur la liberté d’expression : que faire ? » Table ronde le 31 octobre 2014 à Bordeaux

Le sionisme et la menace sur la liberté d’expression : que faire ?

Table-ronde organisée par le Comité Action Palestine, le 31 octobre 2014, de 20h à 23h, Athénée Municipal, Bordeaux. Venez nombreux.

avec
Youssef Girard, historien, membre de la campagne « Abrogation des lois islamophobes » : Islamophobie : empêcher une autre voix musulmane
Jacob Cohen, écrivain : Le CRIF et le lobby sioniste
Youcef Brakni, porte-parole du Groupe des Associations de Bagnolet : La criminalisation de la solidarité avec la Palestine

Une juridiction suprême a vassalisé toutes les institutions françaises. Elle n’a aucune légalité ni même aucune existence incarnée dans un organe d’Etat. Mais elle est présente dans des institutions, dans des associations et sa force de frappe réside surtout dans son influence médiatique. Elle est difficilement identifiable comme entité organisée et reconnue, et pourtant elle juge, délibère et sanctionne quiconque ose la moindre critique à l’endroit du projet de liquidation du peuple palestinien Elle réduit au silence ou à la mort sociale toute personne qui exprime une opinion hérétique. Partout elle a placé ses juges, ses censeurs et sa police de la pensée. Elle est servie par une armée de valets dans toutes les positions stratégiques au sein des institutions. Son arme

suprême : le chantage à l'antisémitisme. Cette juridiction suprême est le sionisme.

Daniel Mermet, mais aussi Pascal Boniface, Alain Ménargues, Edgar Morin, Stéphane Hessel, l'humoriste Dieudonné ne sont que quelques exemples de personnalités françaises censurées ou menacées de l'être. Leur tort ? Avoir dénoncé ou critiqué la politique coloniale de l'entité sioniste.

Au début des années 2000, on assiste à une véritable rupture. Effrayés par l'ampleur de la mobilisation en faveur du peuple palestinien lors de la deuxième intifada, les sionistes n'ont eu de cesse d'en appeler à la censure et la répression contre toute forme de militantisme ou d'action antisioniste.

Plus récemment, l'interdiction des manifestations et les condamnations d'un certain nombre de manifestants, dénonçant la politique meurtrière du sionisme à Gaza, montrent que les principes dits démocratiques sont piétinés dès lors que le sionisme est mis en cause. Non seulement, l'Etat français a apporté son soutien plein et entier à l'agression contre Gaza, mais sous la pression du CRIF, il a pris des mesures d'exception.

Les sionistes entretiennent un climat qui tend à faire croire que l'antisémitisme se développe un peu partout dans le monde, et notamment en France. Cette propagande, largement relayée par les médias et les instances politiques vise aussi, en assimilant antisionisme et antisémitisme, à museler et à casser tout mouvement de solidarité avec le peuple palestinien. Les tentatives actuelles pour criminaliser l'antisionisme sont un pas supplémentaire vers l'étouffement, voire l'interdiction de toute critique à l'endroit de l'Etat sioniste et de tout soutien à la résistance des peuples en lutte.

Afin de légitimer idéologiquement l'atteinte à la liberté d'expression et la répression, la classe politique et les

médias ont construit une menace : les musulmans et les habitants des quartiers populaires. L'Etat d'Israël et la France auraient un même ennemi : un islam conçu comme un corps étranger non assimilable, incompatible avec la « modernité » et les « valeurs fondatrices du monde occidental ». Le « musulman » serait responsable de la décomposition du modèle républicain. Ainsi les élites appellent de manière récurrente à instaurer des lois d'exception pour gérer l'Islam et à réprimer davantage les quartiers populaires, perçus comme le foyer des nouvelles classes dangereuses.

En même temps, cette islamophobie s'avère être un puissant moyen d'éloigner les soutiens possibles à la cause palestinienne en France. C'est pourquoi les agents actifs de l'islamophobie sont aussi souvent de fervents partisans d'Israël. La question sociale et la cause palestinienne sont donc consubstantiellement liées. La classe politique ne s'y est pas trompée en élevant le sionisme au rang d'idéologie officielle de l'Etat Français. En ce qui concerne les dominés, le niveau d'implication dans le soutien à la cause palestinienne constituera sans doute le révélateur de l'autonomie de leur mouvement et de leur maturation politique. Il semble urgent aujourd'hui de mobiliser les énergies pour contrer cette politique répressive fondée sur le racisme. Il est également urgent de rassembler et instaurer un rapport de forces propre à défendre la liberté d'expression pour imposer une voix nouvelle, celle des minorités issues des anciennes colonies.

Comité Action Palestine
Octobre 2014